

# 21\_INT\_124 - Interpellation Philippe Vuillemin - Accoucher au CHUV...ou ailleurs.

Séance du Grand Conseil du mardi 28 septembre 2021, point 2.2 de l'ordre du jour

## Texte déposé

Accoucher au CHUV ne semble pas toujours aller de soi, ces derniers temps.

Au-delà d'un personnel semble-t-il surchargé, la femme enceinte peut se retrouver redirigée sur un autre hôpital ou clinique ou maison de naissance, ce qui peut provoquer des perturbations psychologiques non négligeables, alors même que la femme, bien préparée par de bons programmes pré-nataux, se prépare en confiance à accoucher à la maternité du CHUV.

Un autre aspect de la prise en charge de la parturiente est le choix semble-t-il délibéré, de favoriser l'accouchement par voie basse, quitte à voir ceux-ci durer jusqu'à 72 heures, selon des plaintes recueillies par des médecins traitants.

Ceci est quelquefois vécu comme une maltraitance.

Entre la césarienne systématique et abusive et l'accouchement à tout prix par voie basse d'une primipare/primigeste, (et ce malgré une bonne préparation de la filière vaginale par ballonnet, mais sous la menace d'une épisiotomie ou d'une déchirure pas exempte de complications à terme ou d'un accouchement qui n'en finit pas de durer), il doit y avoir le juste milieu d'un monde obstétrical à l'écoute de la parturiente, sans parti pris idéologique.

Nous souhaitons poser au Conseil d'Etat les questions suivantes .

1. Depuis le début de l'année 2021, combien de femmes enceintes ont-elles du être redirigées sur d'autres structures (maison de naissance, hôpitaux et cliniques)?

2. Comment prépare-t-on psychologiquement ces transferts ? Y a-t-il eu des plaintes ?

3. Est-il exact que l'on assiste à une dispute idéologique entre accouchement par voie basse systématique et césarienne ? avec quelles conséquences sur les bonnes pratiques de soins au bénéfice de la parturiente ?

4. Prépare-t-on systématiquement les accouchements par voie basse, avec la méthode "EPINO"(ballonnet) qui semble diminuer les risques du post-partum en matière de déchirure et favoriser l'accouchement par voie basse ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

## Conclusion

Ne souhaite pas développer

## Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('qempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl!');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).